



CPCCM

Centre Préparatoire
aux Carrières Médicales

LA PRÉPA PORTAIL SANTÉ -1 " P-1 DIGITALE " pour les élèves de terminale



**MÉDECINE
PHARMACIE
KINÉSITHÉRAPIE
DENTAIRE
MAÏEUTIQUE**

Établissement d'Enseignement Supérieur Privé

106, Bd Saint Germain 75006 PARIS - Tél. : 01.46.34.52.25

www.prepa-cpcm.com

La P-1 Digitale

« Mettez toutes les chances de votre côté pour réussir votre 1^{ère} année des études de santé »

Vous êtes actuellement en Terminale S, vous envisagez de vous orienter vers une carrière médicale et souhaitez mettre toute les chances de votre côté pour réussir des études de santé ?

Intégrez notre P-1 Digitale, une prépa personnalisée, à distance, adaptée à votre rythme.

En 1^{ère} année, vous serez confronté à :

- *la difficulté du concours (15 à 20% de réussite),*
- *un enseignement très diversifié et un programme très volumineux,*
- *l'anonymat, l'intensité et la rapidité des cours magistraux,*
- *des épreuves décisives, moins de 100 jours après le début des cours.*

Le concours nécessite une organisation extrêmement rigoureuse et constante sur toute l'année, un vrai marathon.

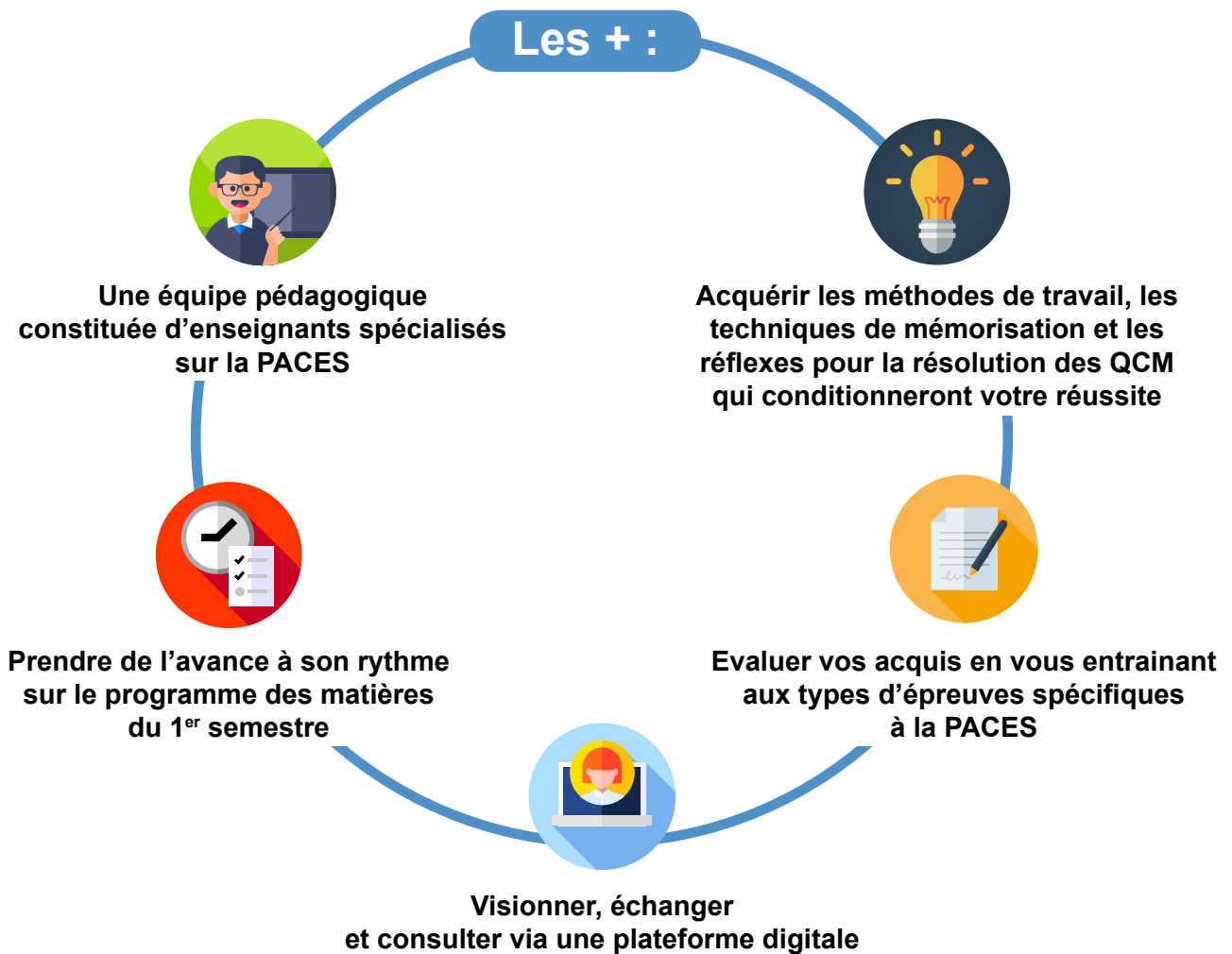
Le C.P.C.M (Centre Préparatoire aux Carrières Médicales) accompagne et prépare les étudiants, depuis de nombreuses années à ce concours. Nous sommes convaincus qu'un accompagnement personnalisé et adapté aux étudiants est indispensable à la réussite en PACES.

Nous proposons, pour répondre à vos besoins, des dispositifs d'accompagnement personnalisés.



**CPCM, l'excellence au service de votre réussite,
prépare depuis plus de 30 ans ses étudiants aux carrières médicales.**

P-1 Digitale : Découvrir les enjeux de la 1^{ère} année des études de santé



P-1 Digitale : Programme et planning

La P-1 Digitale est une prépa à distance pour découvrir les enjeux de la PACES et aborder le programme du 1^{er} semestre.

- ⇒ une formation uniquement en ligne avec une plateforme digitale interactive
- ⇒ 44 cours vidéos* sur les matières du 1^{er} semestre sur le modèle des séances faites en 1^{ère} année des études de santé, accessibles 24h/24h et réalisés par notre équipe pédagogique
- ⇒ 44 fiches de cours*, téléchargeables en format PDF et envoyées par courrier chez vous, utilisées comme support des vidéos pour une meilleure compréhension
- ⇒ 44 fiches d'exercices*, sous forme de QCM sur le modèle fait en 1^{ère} année des études de santé, accompagnées d'une correction détaillée, téléchargeables et envoyées par courrier chez vous
- ⇒ 2 séances de méthodologie en LiveClass avec des enseignants spécialisés dans la préparation aux concours
- ⇒ 1 concours blanc final* dans chaque matière, planifié en juillet
- ⇒ une équipe pédagogique disponible à tout moment grâce à une messagerie interne
- ⇒ un tuteur, étudiant en 2^{ème} année, à votre disposition via la plateforme pour vous rassurer, vous accompagner pendant la formation

** Les programmes seront immédiatement adaptés aux évolutions liées à la réforme des études de santé.*

La plateforme sera active du 15 décembre 2019 jusqu'au 15 août 2020.



P-1 Digitale : Contenu et tarif

UE1 Chimie Générale

- Cours 0 : Comment travailler la Chimie Générale
- Cours 1 : Atomistique
- Cours 2 : Liaisons chimiques
- Cours 3 : Thermochimie
- Cours 4 : Equilibres acide base

UE1 Biochimie

- Cours 0 : Comment travailler la Biochimie
- Cours 1 : Les lipides
- Cours 2 : Les glucides
- Cours 3 : Les acides aminés
- Cours 4 : Les protéines
- Cours 5 : Les méthodes
- Cours 6 : Les nucléotides
- Cours 7 : Métabolisme

UE2 Embryologie

- Cours 0 : Comment travailler l'Embryologie
- Cours 1 : Méiose/Gamétogénèse
- Cours 2 : Fécondation

UE3 Physique

- Cours 0 : Comment travailler la Physique
- Cours 1 : Outils mathématiques 1
- Cours 2 : Outils mathématiques 2
- Cours 3 : Mécanique du point
- Cours 4 : Mécanique des fluides
- Cours 5 : Electrostatique

UE1 Chimie Organique

- Cours 0 : Comment travailler la Chimie Organique
- Cours 1 : Structure des molécules
- Cours 2 : Effets électroniques
- Cours 3 : Réactivité : dérivés halogénés (SN, E)
- Cours 4 : Réactivité : carbonyles (AN)
- Cours 5 : Réactivité : carboxyles (ANDN)

UE2 Biologie Cellulaire

- Cours 0 : Comment travailler la Biologie Cellulaire
- Cours 1 : Le noyau/Chromatines
- Cours 2 : Le noyau/Cycle cellulaire
- Cours 3 : REG
- Cours 4 : Les lysosomes/Golgi
- Cours 5 : La mitochondrie
- Cours 6 : La membrane plasmique
- Cours 7 : Les cytosquelettes
- Cours 8 : Le trafic intracellulaire

UE2 Histologie

- Cours 0 : Comment travailler l'Histologie
- Cours 1 : Les épithéliums
- Cours 2 : Le tissu conjonctif

UE3 Biophysique

- Cours 0 : Comment travailler la Biophysique
- Cours 1 : Solutions aqueuses
- Cours 2 : Radioactivité
- Cours 3 : Interactions photons/matière

P-1 Digitale : 890 €

**44 cours en vidéo + 1 concours blanc par matière + 2 séances en LiveClass Q/R
+ polycopiés (fiches de cours + QCM) + plateforme digitale interactive + suivi personnalisé**

P-1 Digitale : La réforme des études de santé

Le ministère des Solidarités et de la Santé a confirmé que la réforme s'appliquera aux étudiants titulaires du baccalauréat dès 2020.

► Quel est le vrai impact de cette réforme ?

Veillez trouver ci-dessous une synthèse simplifiée du rapport Saint-André, plan Santé 2022 et réforme PACES 2020, pour une meilleure compréhension :

- Suppression du numerus clausus
- Remplacement par le numerus apertus : les facultés de médecine fixent le nombre d'admissions en 2^e année en fonction des besoins territoriaux
- Pas de changement du nombre de place attribué en 2020-2021 par les facultés de médecine
- Arrêt du redoublement
- Examen qui se veut toujours très sélectif mais à plusieurs échelles

La réforme a pour vocation première d'ouvrir à un plus grand nombre d'étudiants les voies d'accès aux études de santé. L'objectif est de permettre une orientation des étudiants plus progressive aux carrières médicales.

À partir de 2020, les études de santé deviennent « **les études MMOP** » : Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie. La filière kinésithérapie, aujourd'hui partie intégrante de la PACES, doit faire l'objet d'une réforme pour un futur dispositif d'admission.

► Quelles seront les deux grandes voies d'accès aux filières MMOP ?

1/ Le « Portail Santé » : la voie principale qui remplace intégralement la PACES dite la « 1^{re} année de médecine ».

2/ Les licences à « mineure santé » : les licences « autres » (pas n'importe lesquelles) à condition qu'elles proposent une « mineure santé ». L'accès aux filières MMOP par le biais de ces licences sera essentiellement utilisé comme une seconde chance d'entrer en médecine pour les étudiants ayant échoué au « Portail Santé ».

Le nombre minimum de places offertes pour chacune de ces filières MMOP sera précisé dans Parcoursup et pour chaque faculté. Le « Portail Santé » représentera 60 % du nombre de places ; quant aux licences à « mineure santé », il sera logiquement de 40 %.

1/ Le « Portail Santé » : la voie classique pour accéder aux filières MMOP

L'admission au « Portail Santé » se fera sur Parcoursup, selon les modalités d'une voie non sélective.

Quelles seront les conditions d'admission en filière MMOP depuis le « Portail Santé » ?

- L'étudiant devra avoir validé 60 ECTS* en un an
- Les résultats devront être supérieurs à un seuil minimum
- Valoriser le choix de la filière dans les résultats de l'étudiant (par exemple, une note minimale à un module spécifique, en plus d'une condition de moyenne générale pour candidater dans une filière MMOP)

**Chaque Unité d'Enseignement (UE) validée en fin de semestre permet l'attribution de crédits ECTS (European Credits Transfer System). Un semestre pédagogique correspond à 30 ECTS.*

Si tous les critères sont validés, l'étudiant sera admissible à l'examen d'admission en DFG2 (2^e année de médecine) :

- Une épreuve écrite
- Et/ou une épreuve orale

S'il réussit les épreuves finales d'admission, l'étudiant pourra donc accéder aux études MMOP en DFG2.

Dans le cas contraire, il y a d'autres possibilités de poursuite pour l'étudiant après le « Portail Santé » :

- Accéder aux autres métiers de la santé s'ils ont validé leur année mais n'ont pas réussi à accéder à la filière MMOP
- OU accéder à une autre L2 à « mineure santé » proposée par leur faculté, s'ils ont validé leur année mais n'ont pas réussi à accéder à la filière MMOP, afin d'avoir une seconde chance de passer l'examen d'admission pour les filières MMOP (à condition de remplir les critères d'admission) en licence à « mineure santé »

Aucun redoublement possible lors du « Portail Santé » :

Les étudiants qui n'ont pas validé leur année devront s'inscrire dans une autre licence et ne pourront plus avoir accès aux études MMOP.

2/ Les licences à « mineure santé » : l'accès en seconde chance aux filières MMOP

Désormais en 2020-2021, des étudiants issus de licences de droit, de mathématiques, de chimie ou même d'histoire pourront rejoindre les études de santé MMOP, à la condition que leur licence offre la « mineure santé ».

Quelles seront les conditions d'admission en filière MMOP depuis une licence à « mineure santé » ?

- L'étudiant devra avoir validé 60 ECTS en un an
- L'étudiant devra avoir validé toutes les UE (Unité d'enseignement) de la « mineure santé » de la licence
- L'étudiant devra remplir des critères d'admissibilité supplémentaires, comme avoir validé l'année de licence en première session, avoir plus de 12 de moyenne et/ou un examen du dossier selon certains critères préétablis et connus des étudiants
- Aucun redoublement de la licence ne donnera le droit d'accéder aux filières MMOP

Si tous ces critères sont validés, des épreuves d'admission seront organisées

Par exemple, une épreuve écrite et/ou orale, à laquelle ne sont convoqués que les admissibles et qui peut être commune à plusieurs modes d'entrée. S'il réussit les épreuves finales d'admission, l'étudiant pourra donc accéder aux études MMOP en DFG2.

► Quelles sont les informations à connaître concernant l'accès aux filières MMOP par une licence à « mineure santé » ?

En cas de non-admission dans une des filières MMOP mais après validation de son année de licence, l'étudiant pourra à nouveau candidater en fin de L2 ou de L3 s'il remplit les conditions d'admissibilité

Cette voie d'accès est recommandée aux lycéens qui ne sont pas encore certains de vouloir démarrer des études de santé

P-1 Digitale : Les conditions d'inscription

Pour s'inscrire à la P-1 Digitale, il convient de retourner soit par la poste soit directement au secrétariat 106 Bd Saint Germain 75006 PARIS - Code rue 2A1B8 - Fond de cour :

- **La fiche d'inscription** dûment remplie, datée et signée avec une photo d'identité
- Le justificatif d'attribution de bourse (si besoin)
- Une photocopie des bulletins de première et du 1^{er} trimestre de terminale dès réception
- **Les timbres** : 8 timbres à 20g pour vous envoyer les documents chez vous
- **Le règlement intégral des frais de scolarité** par virement, paiement en ligne, chèque ou espèces (facilité de paiement accordées sur demande)

10% de remise sont accordés aux étudiants boursiers sur présentation du justificatif du CROUS.

Conditions d'annulation :

Toute annulation doit être signifiée par lettre recommandée avant le 20/03/2020.

Elle prend effet le lundi suivant la réception du courrier recommandé et entraîne le remboursement au prorata des cours restant, diminué d'une retenue forfaitaire de 150 € pour frais de dossier.

La direction se réserve la possibilité d'annuler l'une des préparations proposées pour des raisons propres au bon fonctionnement de l'établissement. Dans ces conditions, le remboursement intégral est effectif.

FICHE D'INSCRIPTION P-1 Digitale

CPCM - 106, bd Saint Germain 75006 PARIS

Établissement d'enseignement supérieur privé

Tél. : 01.46.34.52.25 - contact@prepa-cpcm.com

Nom :

Prénom : Né(e) le :

Tél. : Port. :

Adresse :

Code postal : Localité :

Mail :

Lycée d'origine (Nom et Ville) :

Études antérieures :

Année 2018-2019 classe suivie : établissement :

Année 2019-2020 classe suivie : établissement :

Études souhaitées :

MÉDECINE PHARMACIE KINÉSITHÉRAPIE DENTAIRE MAÏEUTIQUE

Avez-vous déjà une idée de la faculté que vous souhaiteriez rejoindre en 2020-2021 :

.....

Je m'engage à me conformer au règlement intérieur et aux conditions d'annulation, et demande mon inscription à la :

P-1 Digitale : 890 €

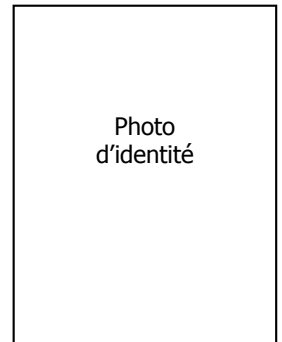
44 cours en vidéo + 1 concours blanc par matière + 2 séances en LiveClass
+ photocopiés (fiches de cours + QCM) + plateforme digitale interactive

Ci-jointchèques(s) de à l'ordre du CPCM, 1 photo d'identité, la photocopie des bulletins de première et de terminale et les timbres (voir conditions brochure).

J'ai connu le CPCM par :

.....

Date et signature



Secrétariat et Inscription

106, Bd Saint Germain 75006 PARIS
Métro Odéon - RER Saint Michel

Tel. : 01.46.34.52.25 - contact@prepa-cpcm.com

Lieux des cours PACES

PARIS V René Descartes

Bd Saint Germain 75006

Métro Odéon

PARIS VI Sorbonne

Bd Bourdon 75004

Bd Saint Germain 75006

Métro Gare d'Austerlitz / Odéon

PARIS VII Diderot

Rue Georgette Agutte 75018

Métro Porte de St Ouen

Rue Yves Toudic 75010

Métro Gare de L'Est

PARIS XI Orsay

Route de Chartres 91440

Métro : La Hacquinière

PARIS XI Châtenay Malabry

Rue Roger Salengro 92290

RER : Robinson

PARIS XII Créteil-Torcy-Sénart

Rue du Général Leclerc 94000

Métro : Créteil l'Echat

PARIS XIII Bobigny

Bd Saint Germain 75006

Métro : Odéon

UVSQ PIFO

Parvis des sources 78180

Route de Troux 78280

RER : St Quentin en Yvelines

PACES0

106 Bd Saint Germain 75006

Métro Odéon

